

**DEPARTEMENT DE LA
CHARENTE MARITIME**

**ARRONDISSEMENT
DE ROCHEFORT**

CANTON DE ROYAN

COMMUNE DE ROYAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

N° 10.014

L'An deux Mille Dix, le 4 Janvier à 18 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Didier QUENTIN, Député-Maire.

DATE DE LA CONVOCATION

Le 28 décembre 2009

DATE D'AFFICHAGE

Le 28 décembre 2009

ETAIENT PRESENTS : M. QUENTIN, M. LE GUEUT, Mme PELTIER, M. GIRAUD, Mme LECOMTE, M. DENIS, Mme CROUÉ, M. BESSON, Mme CHABANEAU, M. LABIA, adjoints,

Mme BARRAUD DUCHÉRON, M. CAU, Mme CIRAUD-LANOUE, M. COASSIN, M. COEURET, Mme DOUMECQ, M. FILOCHE, Mme GRAMMATICO, M. GONZALEZ, M. GUIARD, M. MERLE, Mme PELLET, M. POTENNEC, M. PRUDENCIO, M. STOFFAËS, Mme WILLMANN, conseillers municipaux.

ETAIENT REPRESENTES :

M. CHABASSE représenté par M. PRUDENCIO
Mme DUMAS représentée par M. DENIS
Mme FAUQUET-MOLL représentée par M. FILOCHE
Mme LEFEBVRE représentée par M. QUENTIN
M. RICH représenté par Mme CROUÉ

ETAIENT ABSENTS-EXCUSES : Mme BOURDEAU, Mme MONNEREAU

Nombre de conseillers en exercice : 33
Nombre de présents : 26
Nombre de votants : 31

Madame DOUMECQ a été élue Secrétaire de Séance.

OBJET : **HOTEL D'ENTREPRISE : 53 RUE AMPERE – MISE A DISPOSITION D'UN LOCAL A LA SOCIETE DEFI GOURMAND**

RAPPORTEUR : M. LABIA

VOTE : UNANIMITE

La ville de Royan a consenti à la Société DEFI GOURMAND une mise à disposition de deux bureaux d'une superficie de 26 m² et 39 m² de l'Hôtel d'Entreprises 53, Rue Ampère à Royan, depuis le 1^{er} septembre 1993.

Le contrat de location actuel arrivant à échéance le 31 janvier 2010, il convient de signer une nouvelle convention pour une durée d'une année.

Il vous est donc proposé de signer une convention de mise à disposition avec la Société DEFI GOURMAND pour la période du 1^{er} février 2010 au 31 janvier 2011, moyennant une redevance mensuelle totale de 776,75 €

LE CONSEIL MUNICIPAL

- OUI l'exposé du rapporteur,
- VU le projet de convention,
- APRES en avoir délibéré,

DECIDE

- d'approuver le projet de convention de mise à disposition de locaux à l'Hôtel d'Entreprises 53, Rue Ampère à Royan, à la société DEFI GOURMAND, pour la période du 1^{er} février 2010 au 31 janvier 2011, moyennant une redevance mensuelle de 776,75 €
- d'autoriser Monsieur le Député-Maire à signer la convention précitée.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,
Ont signé au Registre les Membres présents,

Pour extrait conforme,
Certifié exécutoire
Compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales
le 5 janvier 2010

Pour le Député-Maire,
L'adjoint délégué,
Bernard GIRAUD